

Passerelle

La lettre de Jouy Environnement et Patrimoine

Janvier 2013

JEP VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2013

L'AVENIR DU PLATEAU DE SACLAY

Dans un récent discours à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, le 30 octobre 2012, le Premier Ministre en plein débat sur la compétitivité, a abordé plusieurs points, dont l'un concerne directement notre qualité de vie et notre environnement. Il s'agit du projet Paris-Saclay et de l'avenir du plateau.

Nous attendions ce discours afin de connaître les nouvelles orientations prises par le gouvernement sur les questions essentielles de l'aménagement du plateau de Saclay. Ce sujet mobilise depuis plusieurs années les associations qui souhaitent préserver les espaces agricoles du plateau et faire en sorte que le projet de « cluster scientifique » ne vienne pas impacter négativement une situation déjà fortement dégradée notamment en matière de transports.

Lors de l'enquête publique sur la loi du Grand Paris, Jouy Environnement et Patrimoine a exigé que la zone de protection soit d'au moins 2500 ha, afin d'assurer la pérennité d'une agriculture péri-urbaine. L'urbanisation projetée pour répondre aux besoins du « cluster » peut se réaliser sans devoir consommer de nouvelles surfaces consacrées depuis toujours à l'agriculture.

Dans son discours, le Premier Ministre n'a pas abordé le sujet de la zone de protection des zones agricoles qui va être réduite à 2300 ha.

Le Premier Ministre reconnaît que la question des transports est centrale. Les déplacements, la mobilité excessive et la circulation dégradent déjà la vie des habitants du plateau et des vallées.

Citant les principales urgences, il précise la nécessité d'actualiser les coûts et de revoir la priorité des travaux du futur métro automatique. Ce dossier a été confié, à la demande du Premier Ministre, à Cécile Duflot, Ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement. Les investissements nécessaires ne sont pas aujourd'hui clairement définis. Les « chiffres qui ont été annoncés...sont sous-estimés, et par ailleurs, il faudra décider dans quel ordre nous faisons, mais nous ferons... ».

Depuis, Pascale Auzannet a remis le 13 décembre dernier à la ministre le rapport commandé sur l'estimation du coût du Grand Paris. Dans son rapport l'expert, après avoir évalué le projet, fait ressortir un coût global de 30 milliards d'euros qu'il va falloir mettre sur la table et non plus les 20,5 milliards annoncés précédemment.

En ce qui concerne plus particulièrement le plateau de Saclay, Cécile Duflot avait déclaré il y a quelques mois vouloir soutenir les positions défendues par les associations. Dans le rapport, la desserte du plateau de Saclay devient prioritaire et prévoit pour un coût de 1,25 milliard un métro aérien dit « léger » entre Orly et Saclay pour une mise en service en 2020.

Sur les diverses propositions de ce rapport, le gouvernement rendra ses arbitrages en février. Bien que ce projet de métro aérien dit « léger » plus protecteur des surfaces agricoles utiles soit intéressant, la vigilance reste de rigueur et l'on doit regretter que la priorité absolue ne soit pas mise sur l'amélioration des réseaux existants et leurs dessertes pour répondre aux attentes des Franciliens.

NUISANCES SONORES DUES A L'AERODROME DE VILLACOUBLAY

La charte qualité de l'environnement sonore de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay a été présentée le 5 juillet 2012 à la Commission Consultative de l'Environnement. Celle-ci a été validée et adoptée.

Jouy Environnement et Patrimoine, déjà active dans la rédaction de celle-ci, continue de s'investir pour améliorer le quotidien des Jovaciens et réduire les nuisances liées au trafic aérien. Une commission de suivi de la charte a été mise en place et s'est réunie pour la première fois le 17 octobre dernier. JEP y est représentée par Flavien Bazenet et Raymond Le Bourhis comme membres permanents.

Ce comité de suivi de la charte qui se réunira chaque trimestre a pour objectif de trouver des solutions concrètes pour faire appliquer les orientations décidées au sein de la charte.

JEP a proposé deux étapes méthodologiques :

1 – Réaliser un recueil des données disponibles et nécessaires pour établir un diagnostic du trafic et des nuisances générées selon les jours, les plages horaires, les types de trajet utilisé. A cet effet, des études réalisées par BruitParif, sont en cours pour l'installation d'une station fixe de mesure de bruit à Vélizy et l'installation d'une station mobile à Jouy et à Bièvres.

2- Mettre en place des axes d'amélioration concernant l'information des riverains, la formation des pilotes, une réflexion avancée sur l'altitude, les trajectoires et les plages horaires des vols.

Dans ce cadre une journée a été prévue avec les élus et les associations pour auditer les procédures de la Base concernant l'information des pilotes sur les trajectoires et altitudes à respecter, sur l'enregistrement et le traitement des plaintes des riverains, sur la préparation des rapports d'activités destinés au comité de suivi de la charte.

Nous espérons que les associations, les élus et la Base Aérienne trouveront rapidement des solutions pour mieux préserver les riverains. Nous vous tiendrons régulièrement informés des avancées.

MARCHE DE LA BIEVRE 2013

La prochaine édition de la Marche de la Bièvre aura lieu le dimanche 21 avril 2013. Elle rassemblera près de 2000 marcheurs sur trois itinéraires entre Paris et Guyancourt.

La Marche à la Lune (50 Km) partira le samedi 20 avril à minuit de Notre Dame. La Marche à l'Aurore (27 Km) et la Marche au Soleil ((20 Km) partiront d'Igny, respectivement à 4H et 7H 30 le dimanche. Les trois marches s'achèveront à la Maison de Quartier Mendès-France à Guyancourt. Des navettes de bus seront prévues vers Versailles Chantiers.

Comme chaque année, JEP se mobilisera pour la réussite de cette manifestation qui a permis à des milliers de marcheurs de découvrir la vallée de la Bièvre avec ses bois, ses sentiers, prairies et étangs et de les sensibiliser ainsi à la sauvegarde de cet environnement. Les bénévoles de JEP participent au balisage/débalisage des tronçons, à la sécurité de certains passages et à la tenue des stands d'inscription et de ravitaillement.

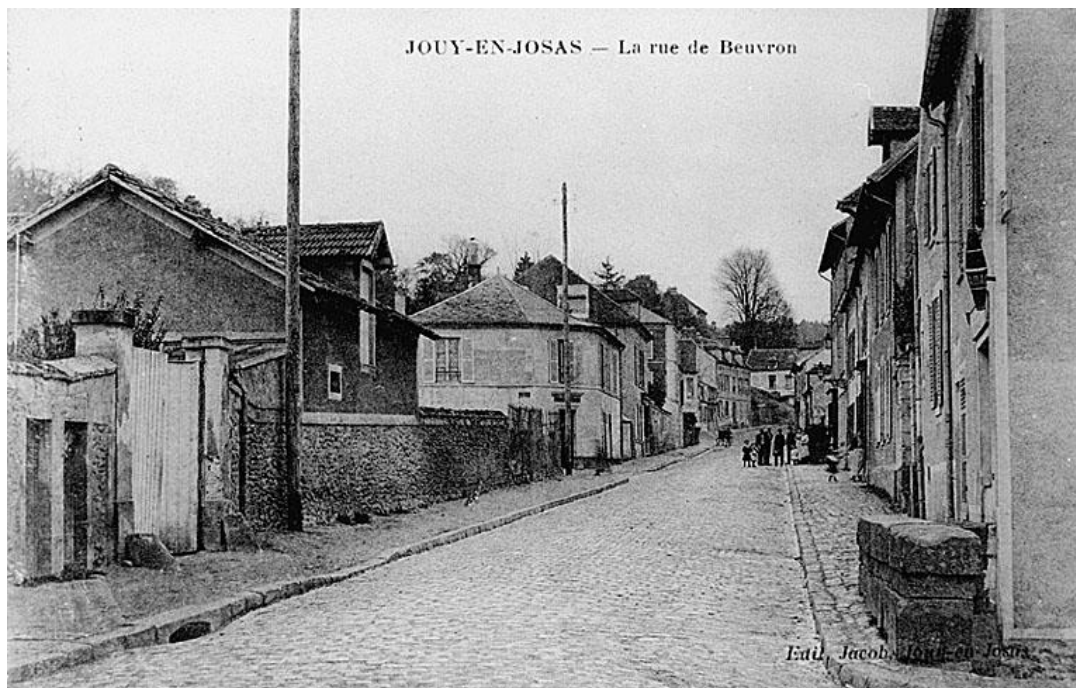
Dès à présent, que vous soyez marcheurs ou bénévoles, retenez ce week-end du 21 avril 2013 et parlez-en autour de vous. Pour toutes informations sur ;

- la marche : <http://marche.bievre.org/>
- la participation de JEP à l'organisation : michel.courson@bbox.fr

NOS SORTIES 2012...et 2013

Elles constituent la partie vivante de nos activités et, hormis la coupure des vacances, elles sont mensuelles et alternent entre promenades pédestres en milieu naturel (découverte ornithologique, vallée de Mérançaise, parc de Versailles...) et visites urbaines avec un guide professionnel. Pour connaître leurs dates et leurs buts, n'oubliez pas de consulter le Qui-Quand-Quoi-Où ou le site Internet de la commune. D'ores et déjà, nous pouvons vous indiquer notre promenade du 12 février « de Versailles à Jouy par la forêt » et, en mars, la découverte guidée du quartier de la Madeleine à Paris.

L'année écoulée nous a ainsi permis de visiter, à Paris, le quartier Saint-Germain, le quartier du Sentier, le cimetière des Batignolles, le quartier entre le Palais Royal et la place des Victoires.



Adhésion ou Renouvellement d'Adhésion

Nom : Prénom : Profession : Tél. :
 Adresse : courriel :
 Adhère ou renouvelle mon adhésion à J.E.P. en tant que membre*

Et verse la cotisation annuelle de : pour l'année 2013

**Chèque à l'ordre de Jouy.Environnement et Patrimoine (JEP)
 Chez Michel COURSON 33 rue Chagnot 78350 Jouy-en-Josas**

*Membre actif :	15 €	Membre bienfaiteur :	38 €	Signature
Couple actif :	27 €	Couple bienfaiteur :	45 €	
Famille active :	38 €	Famille Bienfaitrice :	53 €	